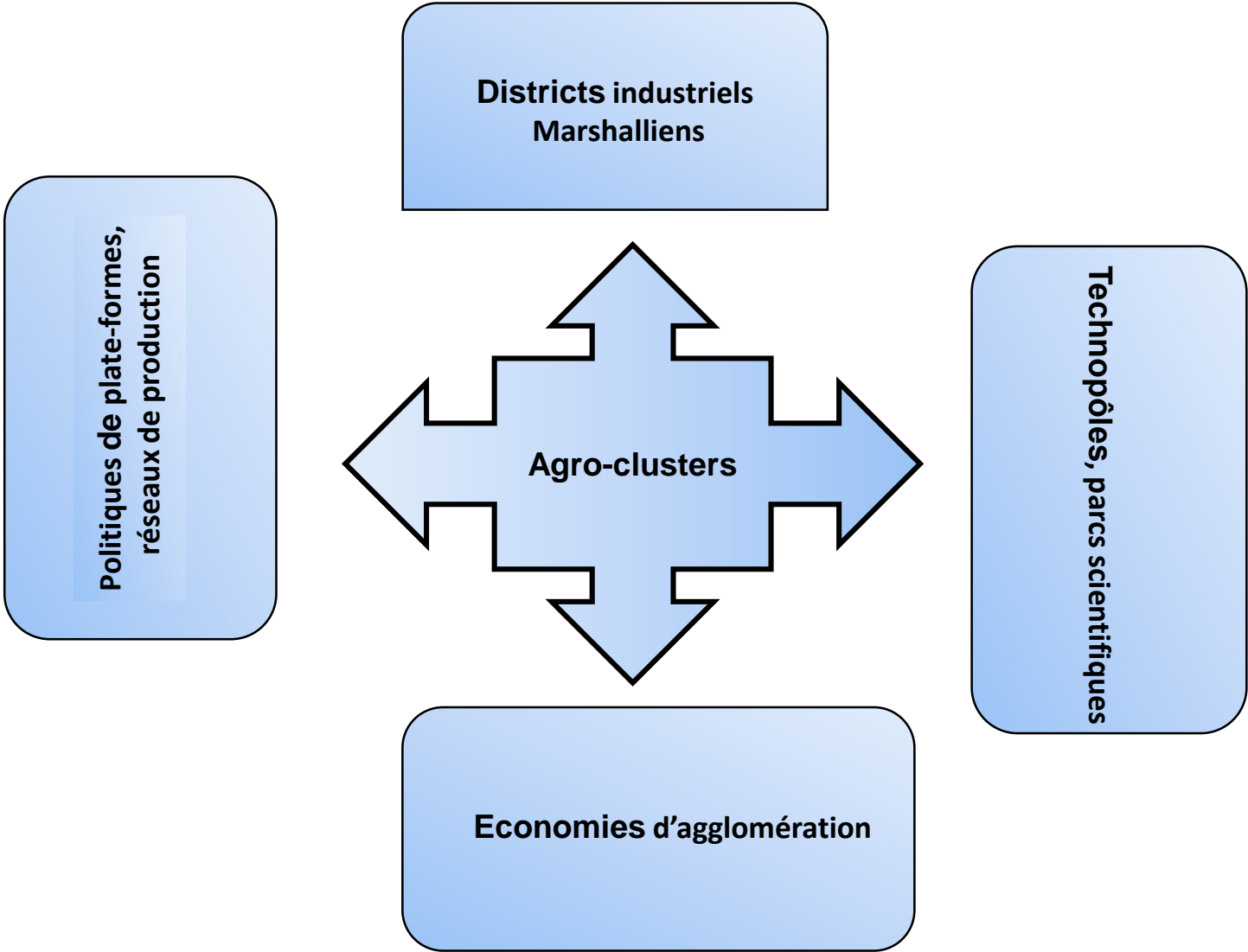


**COLLOQUE INTERNATIONAL
MARDÏN : BERCEAU DES INDICATIONS
GEOGRAPHIQUES DE LA MESOPOTAMIE**

**Clusters et stratégies d'agglomération comme
un modèle d'organisation réussi dans la
promotion des produits typiques locaux et la
gouvernance des indications
géographiques**

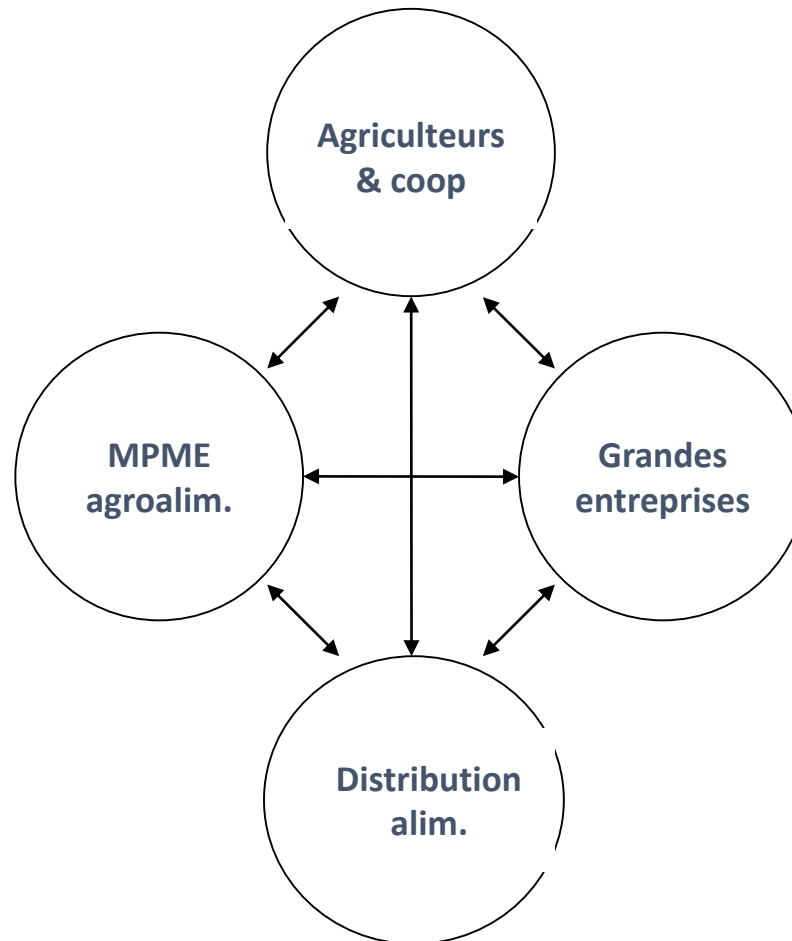
Selma Tozanli
Mardin, 6-7 octobre 2017

Cadre conceptuel



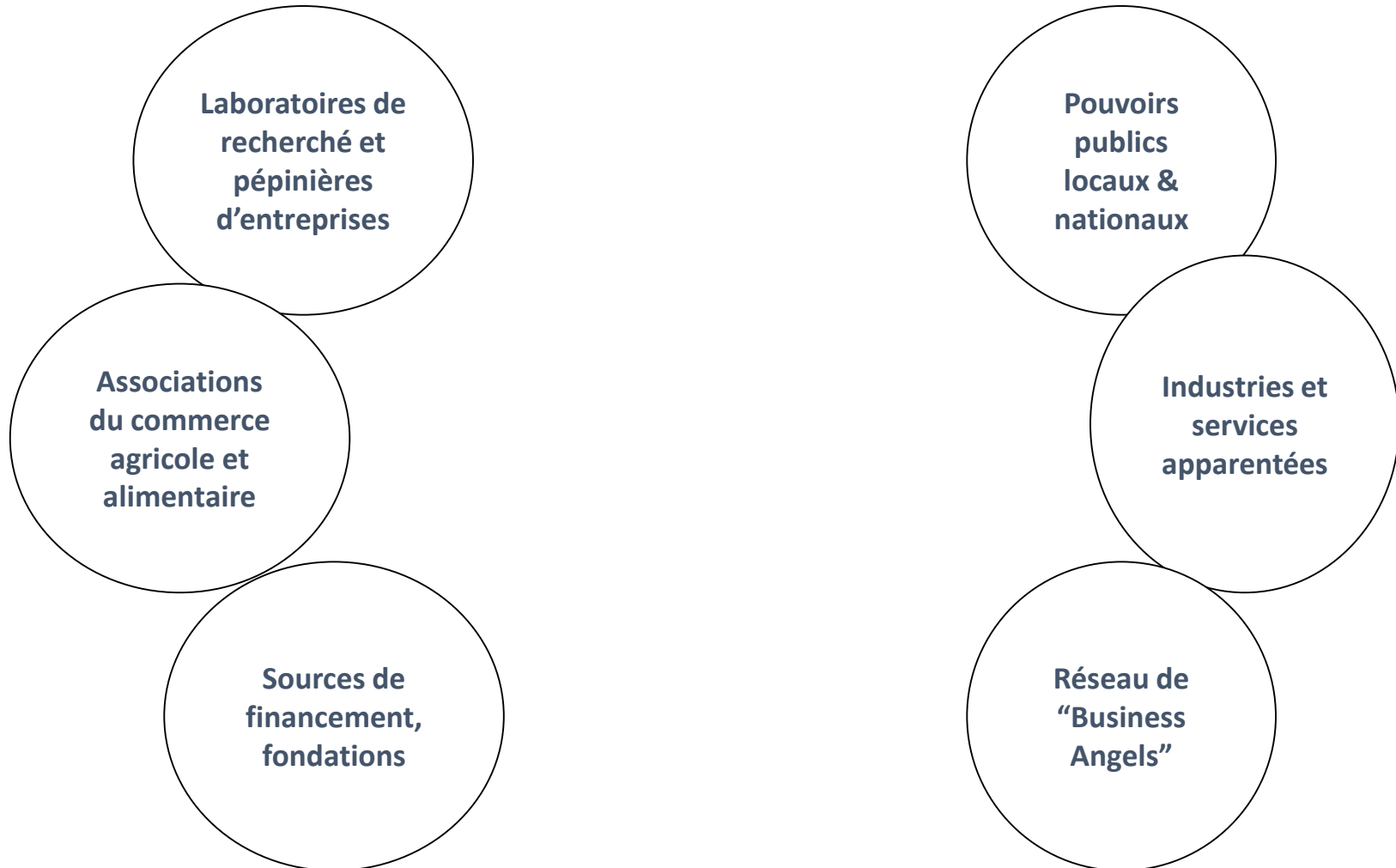
Réseaux de parties-prenantes

Réseau interne

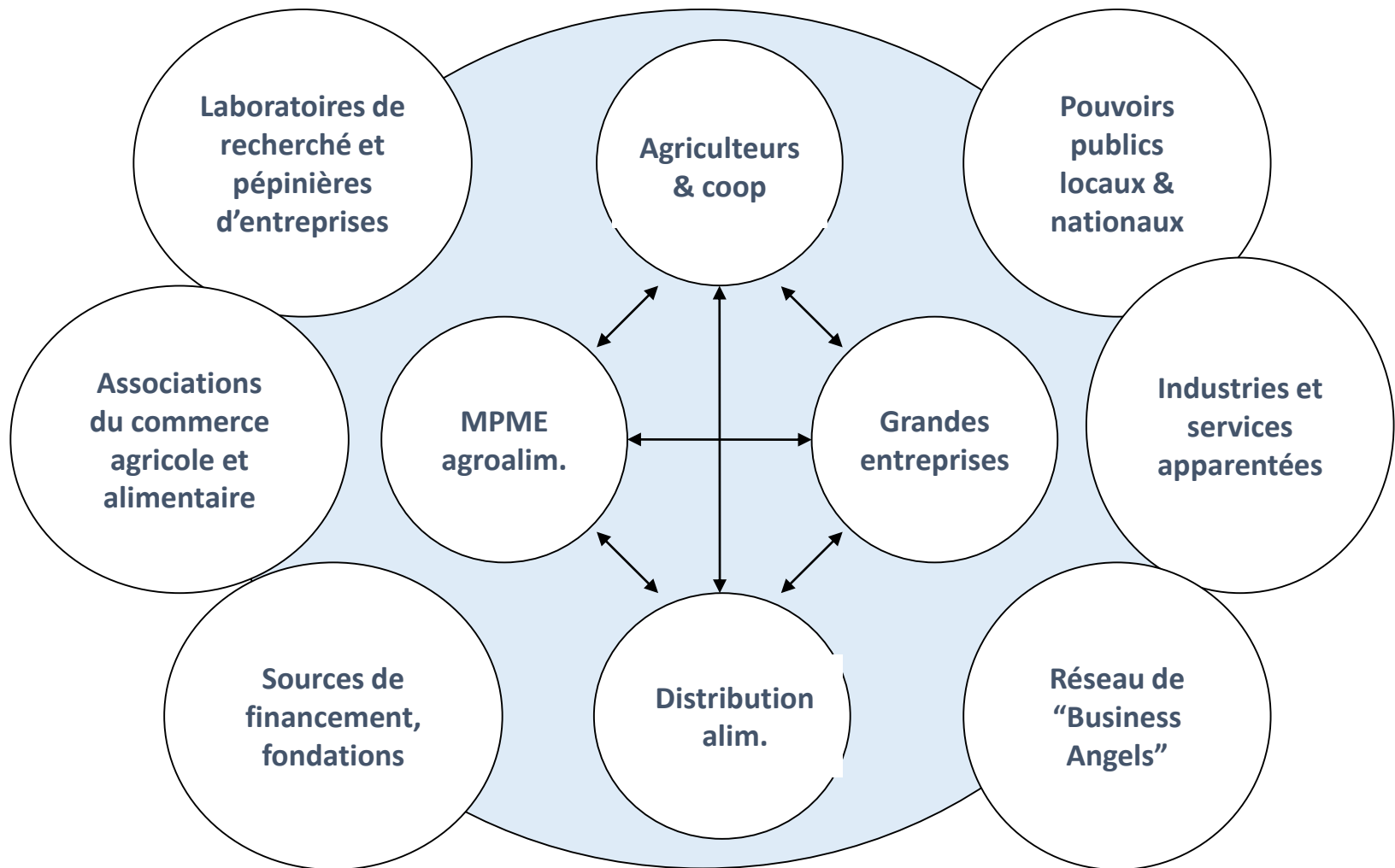


Réseaux de parties-prenantes

Réseau externe



Réseaux de parties-prenantes



Définir la force du cadre socio-institutionnel du territoire

- ***Infrastructures et institutions de services supplémentaires*** : Existence des institutions dans les domaines de la recherche, de développement, du conseil, de la qualification, de la qualité et du contrôle vétérinaire, transfert de l'information, courtage d'alliances stratégiques
- ***Promotion du territoire*** : Visibilité nationale-internationale des produits-services labellisés du territoire. Logo ou label du territoire pour promouvoir et améliorer l'image de la région aux niveaux national et/ou international

- ***Ressources humaines*** : Niveau de qualification des RH du territoire
Le nombre et le niveau de qualification des experts/RH opérant dans la filière pouvant s'intégrer au projet du cluster

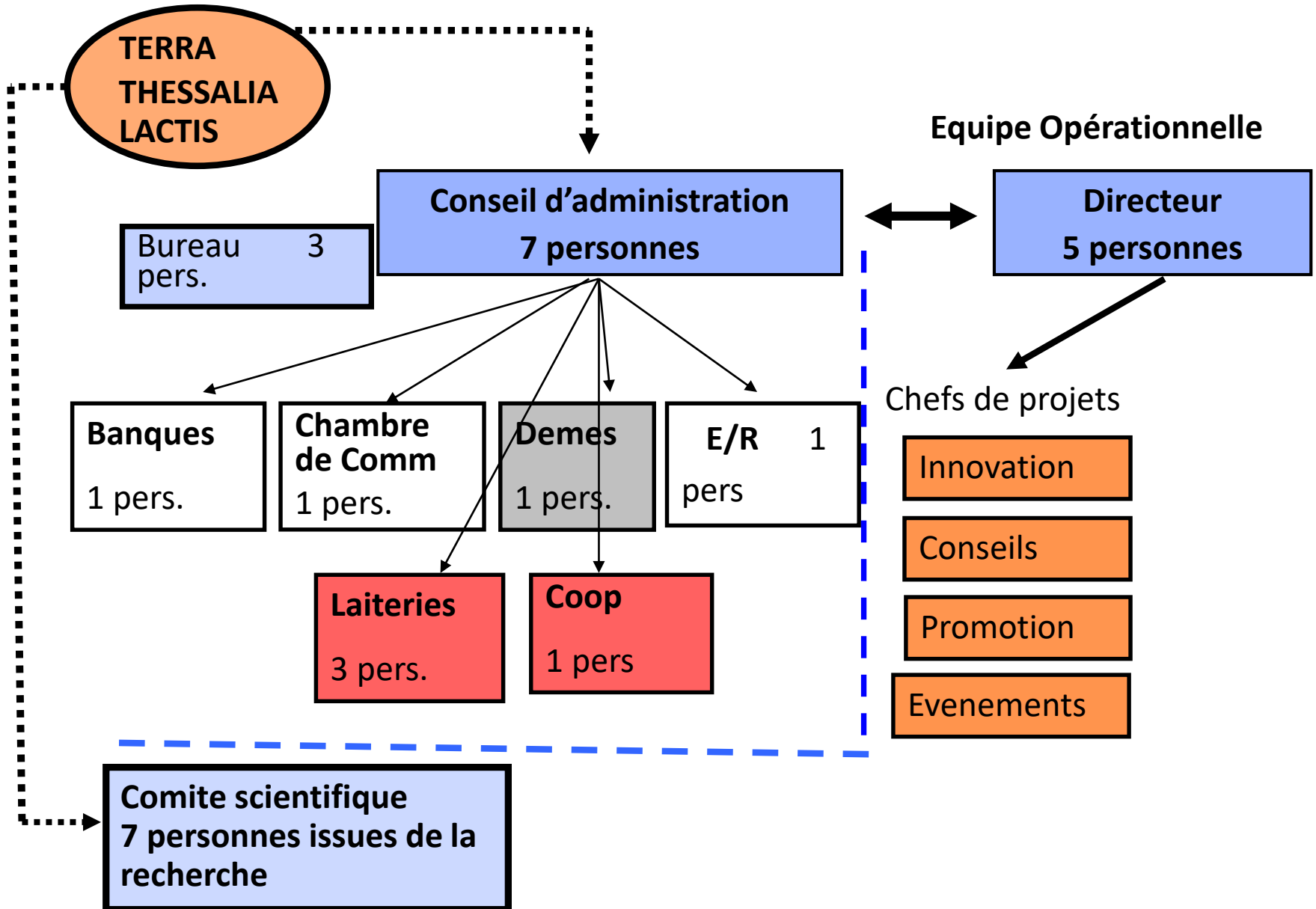
- ***Soutien politique*** : Nécessité d'un soutien politique fort pour la mise en place et l'avancement du projet de cluster
Intérêt que porte les politiciens, hommes d'affaires et des parties prenantes de la société civile pour le projet du cluster
Leur niveau d'intégration et fonctions dans le projet

Histoire de réussite :

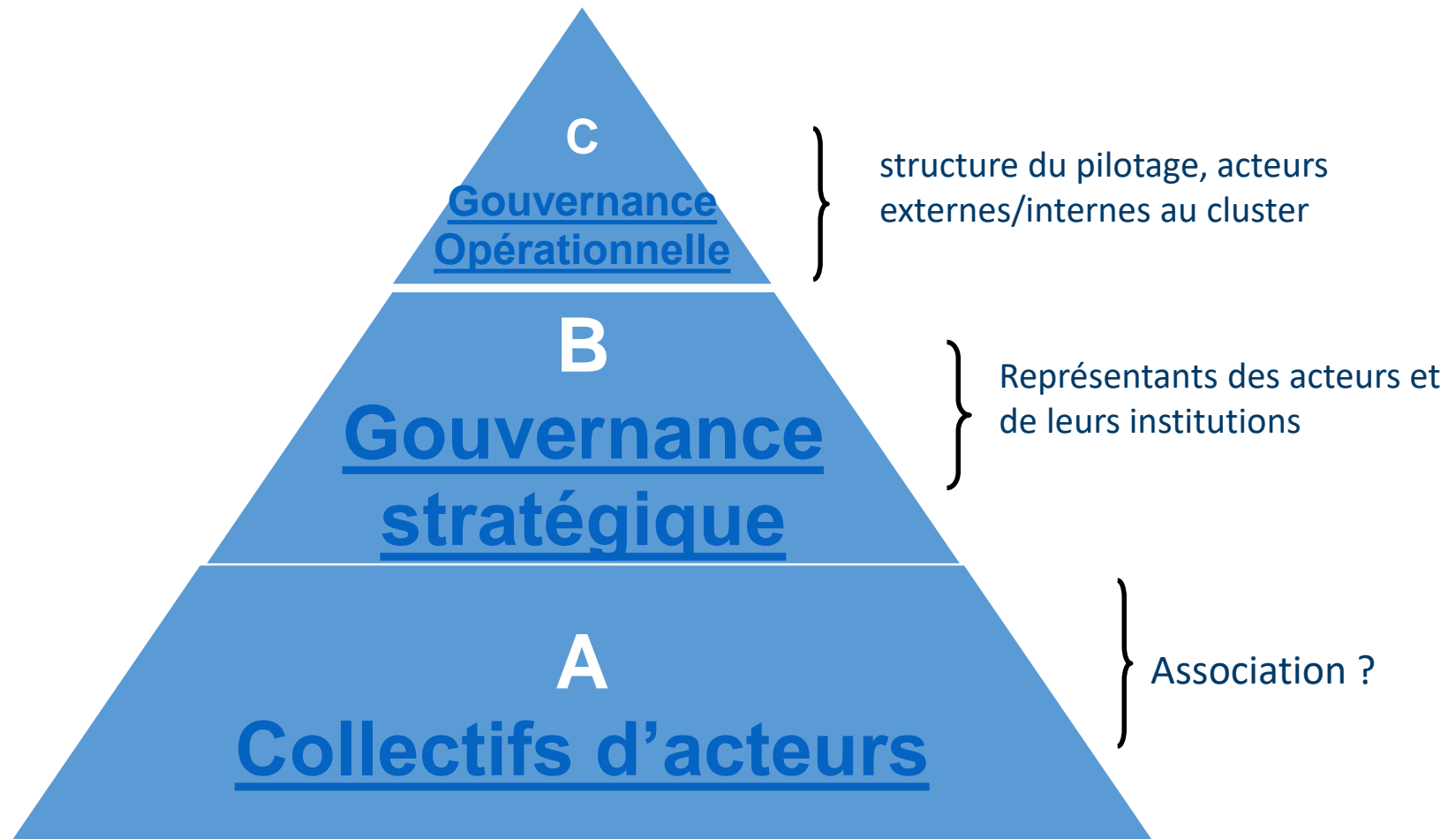
**Terra Thessalia Lactis
cluster fromager de
Thessalie-Grèce**

Projet IEVP CTMED Lactimed 2012-2015

Structure de Gouvernance



Constitution du cluster et son mode de gouvernance



Modèle Economique du Cluster

A. Cotisation progressive

- Entreprises
- Coopératives / exploitations d'élevage

B. Services rendus

- Système d'alimentation/ ration
- système de certification
- ventes de produits du Cluster - % des ventes (régressif, de 10 à 5%)

C. Financements par les politiques et les programmes relatifs (PDR, CLLD, ITI etc)

- Financement de cluster, système de qualité, nouveaux produits

A: Collectifs d'acteurs

Partenaires:

7 Fromagers + (exploitations d'élevage liées aux fromagers),

4 Coopératives d'éleveurs,

3 Organisations professionnelles et d'appui (Union des Industriels de Thessalie, Institut d'Entrepreneuriat, Agence de Développement Régionale)

2 Banques coopératives, et

12 Centres de Recherche et de Formation,

Partenaires associés: 15 Demes (Collectivités territoriales correspondant aux petits territoires laitiers),

Potentiel de production

- **7 fromagers: capacité de production moyenne**

400 troupeaux x 200 brebis = 80.000 x 180 lt de lait =
14.400.000 lt de lait / 4lt =

3.600.000 kg de Feta, soit 3.600- 4.000 t

- **4 Coopératives d'éleveurs**

240 troupeaux susceptibles de vendre leur lait aux entreprises du Cluster en fonction des ventes des produits du Cluster



B: Gouvernance stratégique

- Société à but non lucratif mixte en charge de la gouvernance du cluster
- Elle combine des acteurs à la fois des secteurs privé (entreprises et exploitations), social (Coopératives, ONG) et publics (centre de recherche public)
- Elle est constituée de délégués, représentants des fromagers, des coopératives, des organisations professionnelles et de soutien, des banques coopératives et des Universités
- Constitution d'un comité avec 5 élus,
- Les collectivités territoriales, en tant que des financeurs institutionnels n'ont pas droit de vote mais sont invités et participent de fait à tous les CA mensuels.



C: Gouvernance Opérationnelle

- **équipe opérationnelle** constituée dans une première phase du personnel délégué par les membres fondateurs tels que l'Union des Industriels, l'Agence de Développement Régionale, l'Université et l'Institut d'Entrepreneuriat
- structure du pilotage d'acteurs internes/externes au cluster composée d'une équipe, au sein d'une structure distincte, chargée des décisions opérationnelles pour assurer la vie quotidienne du cluster et la gestion de ses ressources financières (subventions publiques, cotisations des membres..).
- Le président du Conseil d'Administration doit se retrouver à l'interface de la gouvernance stratégique et opérationnelle

Les fonctions de l'équipe opérationnelle

- Appui sur les 3 principaux chainons de la filière (élevage laitier, transformation, marketing): Conseils et promotion
- Innovation/produits (spécification des produits, système de certification et marketing)
- Ingénieurs projets,
- Salons & Evénements
- L'équipe est chargée de l'animation du Cluster
- Dans la 1ere phase de construction du Cluster il n'y aura pas de salaries mais il est prévu qu' un financement provenant des cotisations (et d'autres sources régionales) assurera le fonctionnement de la structure d'appui.



Contre-exemples :

- Chèvre Angora (Ankara tiftik keçisi)
- Raisins Emir de Cappadoce (Nevşehir Emir üzümü)

Chèvre Angora (Ankara tiftik keçisi)

- Originaire de Nepal-Tibet, arrivé à l'Anatolie avec les tribus « yörük » au 12-12 siècle
- Jalousement protégé par les sultans ottomans jusqu'au milieu de 19^{ème} siècle (interdiction d'exporter), offert en cadeau au Pape en 1550 par le sultan Soliman le Magnifique
- Premières exportations vers l'Afrique du Sud en 1838 et aux USA (Texas) en 1849 accordé par le sultan Abdulmecit.
- Ses poils connus sous le nom de mohair dans le monde et son toison sont très appréciés dans le monde
- Le tissu « sof » d'Ankara tissé à partir du mohair était très apprécié et utilisé par les sultans ottomans

1930-1990 : Une organisation de la filière en cluster

- 1930 : fondation de la Société du Mohair de la Turquie (Turk Tiftik Cemiyeti)
- 1932 : création de l'Atelier de Tissage du Mohair à Ankara (TTC Sof Dokuma Evi)
- 1933 : Installation d'un étable modèle à Lalahan (Ankara). Travaux d'amélioration des races avec un troupeau de 300 chèvres
- 1955 : Fondation de la S.A. de Mohair et Toison de la Turquie (Turkiye Yapagi ve Tiftik A.S.)
- 1957 : Ouverture de Institut Central de Recherche de Zootechnie de Lalahan (Ankara)
- 1969 : Fondation de l'Union des Producteurs de Mohair (Tiftik Birlik) et achat de l'ensemble de mohair produit entre 1969 et 1982
- 1976 : Altinyıldız a commencé la production de tissus de mohair dans ses nouvelles installations à Yenibosna et fournit la haute couture, Ermenegildo Zegna.

1990-2010 : Déclin drastique du cheptel et de la production du mohair

Année	Cheptel (millions de chèvres Angora)	Production du mohair (tonnes)
1930	2,8	4 070
1947	5,5	7 721
1959	6,2	?
1970	11,5	6 873
1991	1,2	1 379
2010	0,153	200
2016	0,207	340

Raisons de la dissolution du cluster

- Baisse du revenu obtenu par la vente du mohair en raison du remplacement des fibres naturels par des fibres synthétiques ou des mélanges dans l'industrie textile
- Manque de tissage industrialisé du mohair en Turquie. Fermeture de l'usine Altinyildiz et vente des machines aux indiens
- Interdiction de l'entrée des chèvres dans des zones forestières (la loi n° 3861 sur la protection des forêts, art. 19)
- Soutien irrégulier et inadéquat des pouvoirs publics et inefficacité de l'Union de Mohair (Tiftik Birlik) de réussir à organiser les éleveurs et le mis au marché malgré 12 coopératives et 19 000 membres adhérents
- Exode rural, et désintéressement des éleveurs de continuer l'élevage des chèvres Angora et faiblesse de transmission générationnelle

Nouvelles dispositions mises en place depuis 2010

- Ordonnance ministérielle n° 2010/158 de l'encouragement de l'élevage : Tiftik Birlik, via ses coopératives, réalise des achats de soutien (15 TL par chèvre pour la tonte)
- Amélioration des conditions des étables
- Paiement des avances pour la tonte et aide aux éleveurs pour l'achat des intrants (médicaments vétérinaires, aliments composés, achat des chèvres à engraisser...)
- Collaboration entre le Ministère de l'Agriculture et les université pour intensifier les recherche sur les gènes et amélioration génétiques des races locales
- Subventions d'encouragement des éleveurs locaux dans les programmes communautaires de conservation et d'amélioration (Subvention de conservation *in situ* de 30€ par chèvre Angora et paiement de 17€ par chèvre pour amélioration de la gestion des troupeau par des bergers certifiés).
- Ouverture de l'Atelier de Tissage du Tissu Sof d'Ankara à Kazan